



CONSEIL MUNICIPAL

DU VENDREDI 13 MAI 2022 A 18:00

MAISON DES SERVICES PUBLICS

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Mme Béatrice CARIOU-LECOQ, nommé Secrétaire de Séance prend place au bureau en cette qualité.

La séance est ouverte.

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 10 février 2022

Le conseil municipal est invité à approuver le procès-verbal de la séance du 10 février 2022.

Décision du Conseil Municipal : Pour : 28 - 4 : M. Jean-François BODILIS, Mme Tiphaine LETEURE, M. Jean-Paul JAOUEN, Mme Karine CORNILY.

Approbation du compte de gestion 2021

Le Conseil municipal est invité à approuver le compte de gestion 2021.

Décision du Conseil Municipal : Pour : 32.

Approbation des comptes administratifs 2021

Le Conseil municipal est invité à approuver les Comptes administratifs 2021.

Décision du Conseil Municipal : Pour : 27 - Abstention : 4 M. Jean-François BODILIS, Mme Tiphaine LETEURE, M. Jean-Paul JAOUEN, Mme Karine CORNILY - Ne prend pas part au vote : 1 M. Patrick LECLERC.

Affectation des résultats 2021 au budget 2022

Lors du vote du Budget Primitif 2022, le conseil a voté la reprise anticipée des résultats. Il y a lieu de procéder à leur affectation définitive.

Décision du Conseil Municipal : Pour : 28 - Abstention : 4 M. Jean-François BODILIS, Mme Tiphaine LETEURE, M. Jean-Paul JAOUEN, Mme Karine CORNILY.

Demande de subvention au titre de la Dotation de soutien à l'investissement public local (DSIL) pour l'année 2022

Dans le cadre de son Budget 2022, la ville porte des projets dont le financement par la DSIL pourra être sollicité. Le Conseil Municipal est invité à approuver cette demande de subvention.

Décision du Conseil Municipal : Pour : 32.

Tableau d'attribution des subventions 2022 - Ajustement

Il est proposé au Conseil municipal de modifier le tableau d'attribution des subventions 2022 comme présenté ci-après.

Décision du Conseil Municipal : Pour : 32.

Création d'un comité social territorial commun Ville - CCAS

Dans le cadre des élections professionnelles du 8 décembre 2022, il est proposé aux élus de se prononcer sur la création d'un comité social territorial commun entre la Ville et le CCAS, et d'en fixer la composition.

Décision du Conseil Municipal : Pour : 32.

Modification du tableau des emplois

Il est proposé au Conseil municipal d'actualiser le tableau des emplois au sein des services de la Ville.

Décision du Conseil Municipal : Pour : 28 - Abstention : 4 M. Jean-François BODILIS, Mme Tiphaine LETEURE, M. Jean-Paul JAOUEN, Mme Karine CORNILY.

Création d'emplois non permanents compte tenu d'un accroissement temporaire d'activité

Il est proposé au Conseil municipal de créer les emplois non permanents suivants pour faire face à l'accroissement temporaire au sein des services municipaux.

Décision du Conseil Municipal : Pour : 28 - Abstention : 4 M. Jean-François BODILIS, Mme Tiphaine LETEURE, M. Jean-Paul JAOUEN, Mme Karine CORNILY.

Adoption du plan de formation 2022-2023

Le plan de formation a vocation à déterminer, pour une période donnée, les actions de formation prioritaires conformément aux objectifs de la collectivité d'une part, et aux projets d'évolution professionnelle des agents d'autre part. Il est proposé au conseil municipal de valider le plan de formation 2022-2023.

Décision du Conseil Municipal : Pour : 32.

Approbation de la Convention Territoriale Globale (CTG)

Le conseil municipal est invité à prendre connaissance des termes de la convention territoriale globale signée entre la CAPLD, la CAF et le conseil départemental, et à en approuver le contenu.

Décision du Conseil Municipal : Pour : 32.

Signature d'une convention concernant la subvention d'équipement du Dahl Mad

Le conseil municipal est sollicité pour valider la convention inhérente au versement de la subvention de 26 000 € à l'association Dahl Mad.

Décision du Conseil Municipal : Pour : 28 - Abstention : 4 M. Jean-François BODILIS, Mme Tiphaine LETEURE, M. Jean-Paul JAOUEN, Mme Karine CORNILY.

Crise en Ukraine - attribution d'une subvention exceptionnelle

Le conseil municipal est invité à approuver les modalités d'attribution d'une subvention exceptionnelle au profit des victimes de la guerre en Ukraine.

Décision du Conseil Municipal : Pour : 32.

Classement du pont de Rohan au titre des Monuments Historiques - accord du conseil

Dans le prolongement de l'avis favorable au classement du pont de Rohan au titre des monuments historiques émis en Commission nationale le 21 avril 2022, l'accord du conseil municipal est nécessaire pour finaliser cette procédure.

Décision du Conseil Municipal : Pour : 32.

Demande d'inscription au titre des monuments historiques de la pierre de fondation du pont de Rohan

Le conseil municipal est sollicité pour approuver la demande d'inscription au titre des monuments historiques de la pierre de fondation du pont de Rohan.

Décision du Conseil Municipal : Pour : 32.

N°17 DEL2022_036 - Convention de partenariat avec le Louvre et la RMN-GP pour l'exposition d'été à la galerie de Rohan

L'exposition d'été de la Galerie de Rohan sera un exceptionnel partenariat avec le Louvre et la Réunion des musées nationaux-Grand Palais autour de la gravure contemporaine. Dans ce cadre, une convention de partenariat a été établie, qui doit être validée en Conseil municipal.

Décision du Conseil Municipal : Pour : 28 - Abstention : 4 M. Jean-François BODILIS, Mme Tiphaine LETEURE, M. Jean-Paul JAOUEN, Mme Karine CORNILY.

Tarif des catalogues des expositions estivales 2022

Le conseil municipal est invité à valider la création de nouveaux tarifs de vente de catalogues des expositions d'art contemporain de cet été.

Décision du Conseil Municipal : Pour : 32.

Festival Graffiti Jam : demande de subvention exceptionnelle

L'association Outlinerz a organisé la 2ème édition du festival de graff, reportée déjà 2 fois en raison des conditions sanitaires, les 8,9 et 10 avril derniers. A cette occasion une fresque géante a été réalisée à l'ancien Bricomarché. Afin d'équilibrer son budget l'association sollicite une subvention exceptionnelle de 1500 € au titre du FIC.

Décision du Conseil Municipal : Pour : 32.

Renouvellement de la convention triennale d'objectifs entre la ville et l'association Eskell An Elorn

Le conseil municipal est invité à valider la proposition de reconduction de la convention entre la ville et Eskell An Elorn pour une durée de trois ans, et dans des termes identiques à ceux de la convention actuelle.

Décision du Conseil Municipal : Pour : 32.

Renouvellement de la convention triennale avec le Bagad Bro Landerne

Le conseil municipal est invité à valider le projet de convention triennale liant la Ville et la Bagad. Ce renouvellement permettra de poursuivre et consolider les actions culturelles développées par l'association en faveur de la culture bretonne en général et de la musique traditionnelle en particulier

Décision du Conseil Municipal : Pour : 31.

Renouvellement de la convention entre l'école de Musique et la commune de Saint Thonan

Le conseil municipal est invité à valider la proposition de reconduction de la convention entre l'école de Musique et la commune de Saint Thonan, pour une durée de trois ans, et dans des termes identiques à ceux de la convention actuelle.

Décision du Conseil Municipal : Pour : 32.

Renouvellement de la convention entre l'école de Musique et la commune de La Martyre

Le conseil municipal est invité à valider la proposition de reconduction de la convention entre l'école de Musique et la commune de La Martyre, pour une durée de trois ans, et dans des termes identiques à ceux de la convention actuelle.

Décision du Conseil Municipal : Pour : 32.

Renouvellement de la convention entre l'école de Musique et la commune de Plouédern

Le conseil municipal est invité à valider la proposition de reconduction de la convention entre l'école de Musique et la commune de Plouédern, pour une durée de trois ans et dans des termes identiques à ceux de la convention actuelle.

Décision du Conseil Municipal : Pour : 32.

Adhésion au Club des Managers de Centre-Ville (CMCV)

Le conseil municipal est sollicité pour valider l'adhésion de la Ville au Club des Managers de Centre-Ville pour l'année 2022.

Décision du Conseil Municipal : Pour : 32.

Opération multi site Bois Noir / Voas Glaz - Belhommet. Validation et présentation du projet d'aménagement de renouvellement urbain.

Le conseil municipal est invité à prendre connaissance et à valider le projet d'aménagement de l'opération multisite Bois Noir / Voas Glaz - Belhommet.

Décision du Conseil Municipal : Pour : 28 - Abstention : 4 M. Jean-François BODILIS, Mme Tiphaine LETEURE, M. Jean-Paul JAOUEN, Mme Karine CORNILY.

Projet d'aménagement de l'opération multi site Bois Noir / Voas Glaz - Belhommet. Choix de la procédure de réalisation

Le conseil municipal est invité à approuver les modalités afférentes à la mise en oeuvre du projet d'aménagement, qu'il est proposé de conduire en recourant à la procédure de concession d'aménagement avec transfert de risques économiques.

Décision du Conseil Municipal : Pour : 32.

Concession d'aménagement de l'opération multi sites Bois Noir / Voas Glaz - Belhommet. Constitution de la commission ad hoc

Le conseil municipal est invité à approuver mes modalités de constitution de la commission ad hoc, suite à l'approbation de la procédure de concession d'aménagement avec transfert de risque, validée aux fins de mise en oeuvre du projet d'aménagement de l'opération multi sites Bois Noir / Voas Glaz - Belhommet.

Décision du Conseil Municipal : Pour : 32.

Participation pour voirie et réseaux route de Penguelen, modification de prix d'une participation

Il est proposé de modifier le prix de participation pour voirie et réseaux divers de l'opération route de Penguelen prévu en 2010 pour le dernier lot restant à construire sur cette opération.

Décision du Conseil Municipal : Pour : 32.

Clôture du Programme d'aménagement d'ensemble (PAE) de Mescoat

Les équipements prévus au Programme d'Aménagement d'Ensemble (PAE) de Mescoat ayant été réalisés, et l'urbanisation étant en majeure partie achevée, il est proposé de décider la clôture de ce PAE.

Décision du Conseil Municipal : Pour : 32.

Déclassement du domaine public communal d'une partie de l'impasse Boileau

Il est proposé au Conseil municipal de décider le déclassement du domaine public, de la partie perpendiculaire nord située au bout de l'impasse Boileau, cette partie ayant fait l'objet d'un acte de désaffectation.

Décision du Conseil Municipal : Pour : 32.

Dénomination de voie nouvelle route de Penguelen

Dans le cadre de la création d'un habitat groupé route de Penguelen, il est proposé de dénommer la voie nouvelle desservant les habitations.

Décision du Conseil Municipal : Pour : 32.

Adhésion aux groupements de commandes SDEF pour l'achat de gaz naturel et d'électricité

Les marchés d'achat de gaz naturel et d'électricité arriveront à échéance le 31 décembre 2022

Il est proposé de renouveler l'adhésion aux prochains groupements de commandes proposés par le SDEF pour la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2025.

Décision du Conseil Municipal : Pour : 32.

Rapport de mutualisation

Chaque année, lors du vote du budget de la Communauté, l'avancement du schéma de mutualisation fait l'objet d'une communication du président aux conseillers communautaires. Le conseil municipal est également invité à prendre connaissance de ce rapport et à acter de sa présentation.

Décision du Conseil Municipal : A l'unanimité, le conseil municipal prend acte de ce rapport.

Délégations de compétences du conseil municipal au Maire Article L 2122-22 du CGCT - Compte-rendu des décisions du Maire

Le Conseil municipal est invité à prendre connaissance du compte-rendu des décisions du Maire dans le cadre de l'Article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Décision du Conseil Municipal :

A l'unanimité, le conseil municipal prend acte de ce rapport.

Fait à Landerneau,

Les pièces jointes sont consultables au Secrétariat Général.